



**GUIDE DE LA MARQUE
POUR LES PROFESSIONNELS**



une marque inspirée par la nature

www.espritparcnational.com

Les 5 valeurs de la marque

1

PARTAGE

Autour des valeurs des parcs nationaux, *Esprit parc national – La Réunion* met en lumière les richesses de notre île et ses patrimoines d'exception, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

2

ENGAGEMENT

Esprit parc national – La Réunion valorise les professionnels impliqués dans la vie de leur territoire. C'est pour vous l'assurance de proposer un produit ou un service qui a du sens et de s'engager pour la préservation de la biodiversité.

3

AUTHENTICITÉ

Esprit parc national – La Réunion préserve et met en valeur les traditions créoles et les savoir-faire péi. Elle valorise des produits, services et modes de production authentiques et proches de la nature.

4

VITALITÉ

Esprit parc national – La Réunion illustre l'hospitalité des Réunionnais et l'ouverture d'esprit des femmes et des hommes qui vivent, produisent ou accueillent les visiteurs.

5

RESPECT

Esprit parc national – La Réunion œuvre au respect de la nature exceptionnelle du Parc national de La Réunion, du patrimoine culturel et des acteurs locaux qui font vivre ces territoires.

Qu'est-ce que la marque ?

Inspirée par la nature, *Esprit parc national* est une marque de l'Office français de la biodiversité et des parcs nationaux. Marque déposée, elle est déployée depuis 2015 dans les territoires des 11 parcs nationaux de France.

L'attribution de la marque atteste que les produits et les services que vous proposez à vos clients s'inscrivent dans une démarche qui préserve la biodiversité et les patrimoines du territoire de votre Parc national.



La marque *Esprit parc national*, ce n'est pas :

- ✗ Une AOC, une AOP, ou une IGP
- ✗ Une marque de certification (label)
- ✗ Une démarche qualité

FILIÈRES ET ÉTAT DES LIEUX

À ce jour, les critères d'exigence de la marque sont rédigés pour 20 filières différentes, dans le domaine du tourisme, de l'agriculture et de l'artisanat. Dans un souci de transparence pour le consommateur, tous les critères sont publiés sur le site internet de la marque.



HÉBERGEMENTS ET
RESTAURATION



SORTIES ET
DÉCOUVERTES



CIRCUITS ET
SÉJOURS



PRODUITS
LOCAUX



PRODUITS
ARTISANAUX

Les bonnes raisons d'adhérer

Vous vivez et travaillez dans l'enceinte du Parc national de La Réunion et vous souhaitez vous impliquer davantage dans la gestion durable de ce territoire ? Aujourd'hui, vous avez l'opportunité d'aller plus loin dans vos engagements en adhérant à la marque *Esprit parc national – La Réunion*.

QUE VOUS APPORTE LA MARQUE ?

> Elle vous permet de distinguer votre offre par :

- Un ancrage local de votre production ou de vos activités sur le territoire du Parc national de La Réunion
- Des pratiques en harmonie avec la biodiversité, le paysage et l'environnement
- Du partage et des échanges avec le consommateur

> Elle est complémentaire des autres marques ou labels.

- Elle vous apporte un + par rapport aux autres marques ou labels car elle valorise vos pratiques respectueuses de la biodiversité, de la culture et des paysages réunionnais. En cela, elle est unique !

> Elle vous propose un partenariat renforcé avec votre Parc national de La Réunion.

- De nombreuses animations pour monter en compétences
- Des informations sur l'actualité du Parc national de La Réunion et ses partenaires
- Des outils divers pour sensibiliser vos visiteurs sur les enjeux du territoire

> Vous intégrez un réseau de professionnels locaux qui défendent des valeurs communes.

- Des journées de rencontre et de cohésion
- Des ressources partagées grâce à une plateforme en ligne
- Des possibilités d'échanger, de vous renvoyer des clients et de monter des produits ensemble

> Elle vous permet de profiter de l'image positive et de la notoriété des parcs nationaux.

- 77 % des Français ont déjà entendu parler des parcs nationaux français, plaçant ces institutions dans le top des organismes connus
- Un parc national français constitue un plus ou un élément décisif dans le choix d'une destination pour près de 2 personnes sur 3
- Des rôles attribués aux parcs nationaux qui font référence à la préservation d'un territoire, ainsi qu'à l'éducation de la population et à l'accompagnement à la découverte de la nature

Source : Étude d'image et notoriété des parcs nationaux de France, réalisée par l'OFB en 2020.

Un kit de communication pour chaque bénéficiaire

Vous bénéficiez d'un kit de communication éco-conçu, en fonction de vos activités : sacs en papier, écoups, écussons, plaques, vitrophanies, tabliers, promesses-client, etc.





> **Vous bénéficiez d'une reconnaissance et d'une visibilité de votre activité sur le territoire et au-delà, grâce aux actions de communication nationales et locales.**

- **www.espritparcnational.com**, un site internet unique (100 000 visites/an)



- Des réseaux sociaux actifs qui valorisent vos produits et services



- Une newsletter grand public diffusée 6 fois par an (5 000 abonnés)
- Des guides pratiques et brochures touristiques édités chaque année et largement diffusés
- Un plan média annuel dans des titres nationaux d'envergure
- La participation aux animations locales du Parc national auprès du grand public



🌿 TÉMOIGNAGE

Fabien MONDON
La Forêt du rempart
Esprit parc national – La Réunion

J'ai eu la chance d'hériter de cette forêt qui fait une dizaine d'hectares. Avec mon ami Jay, on s'est donné pour objectif de la restaurer et de protéger cette biodiversité exceptionnelle. On fait de la lutte contre les espèces envahissantes, on replante des espèces endémiques, et on sensibilise les gens à la préservation de l'environnement à travers notre visite estampillée Esprit parc national. Plus qu'une visite guidée, c'est une expérience, un voyage au cœur de La Réunion, au cœur de la culture, au cœur de la nature qu'on souhaite partager avec les gens.





Comment adhérer à la marque?

Vérifiez que vous répondez aux critères d'attribution de la marque.



Contactez le Parc national de La Réunion pour qu'il vous présente la marque et les modalités d'adhésion (esprit.parcnational@reunion-parcnational.fr ou 02 62 90 11 35).



Remplissez et transmettez votre dossier de candidature.



Votre structure est visitée par un agent du Parc national pour vérifier que vos produits/services sont conformes aux critères.



Votre demande est présentée en Commission marque. Si votre candidature est validée, le Parc national de La Réunion vous transmettra un contrat de partenariat pour 5 ans.



Comment fonctionne la marque?

Pour adhérer à la marque, il faut respecter **deux règlements...**

- **Le RUG (Règlement d'Usage Générique)** : il encadre l'utilisation de la marque collective et énonce les principes généraux.
- **Les RUC (Règlement d'Usage Catégoriel)** : pour chaque type de produit ou service, ils précisent les critères techniques qui conditionnent le droit d'utiliser la marque. À ce jour, 20 RUCs ont été élaborés pour l'ensemble des parcs nationaux.

... Mais aussi être sensible **aux valeurs du Parc national**

- La marque est délivrée à des acteurs engagés dans la préservation et la valorisation des patrimoines et savoir-faire locaux qui souhaitent monter des projets pour leur territoire avec d'autres acteurs économiques.

LA REDEVANCE

Le Parc national vous demandera une redevance, correspondant au droit d'utiliser la marque. Elle est calculée, par filière, selon le chiffre d'affaires de vos activités estampillées *Esprit parc national*. C'est un montant forfaitaire dû chaque début d'année sur toute la durée de votre contrat.

- Entre 0 et 149 999 € HT : 50 € par an
- De 150 000 à 299 999 € HT : 100 € par an
- De 300 000 à 999 999 € HT : 200 € par an
- Plus de 1 000 000 € HT : 400 € par an

Et en cas de difficulté particulière, vous pouvez demander une exonération partielle ou totale de la redevance. Renseignez-vous.

ESPRIT PARC NATIONAL, UNE DÉMARCHÉ SÉRIEUSE !

Après votre candidature, votre structure est visitée par une personne habilitée ou un auditeur externe, pour vérifier que les critères de la marque sont respectés.

À titre d'exemples : pas d'utilisation de produits chimiques, recyclage et limitation des déchets, gestion durable de l'eau, consommations énergétiques réduites...

Durant les 5 années de votre contrat, vous pourrez être tirés au sort pour faire l'objet d'un contrôle intermédiaire. Effectué par un organisme externe, ce contrôle a pour ambition de vérifier que vos produits ou services sont toujours conformes à vos engagements initiaux.

Faites-le savoir à vos clients !





UNE SEULE ADRESSE POUR CONTACTER VOTRE RÉFÉRENT AU PARC NATIONAL DE LA RÉUNION

esprit.parcnational
@reunion-parcnational.fr
02 62 90 11 35

VOUS AVEZ DES QUESTIONS GÉNÉRALES SUR LA MARQUE ?

contact@espritparcnational.com

Pour en savoir plus :



LE PARC NATIONAL DE LA RÉUNION



Parc national
de La Réunion

Les patrimoines paysagers, naturels et culturels réunionnais font la richesse de l'île et se répondent dans un équilibre fragile qui doit être conservé et valorisé. Le Parc national de La Réunion est né de cette prise de conscience.

Créé en 2007, il permet de mener des actions fortes, en partenariat avec les acteurs locaux et les habitants, pour répondre aux enjeux

environnementaux et économiques du territoire, et s'inscrit dans la volonté d'offrir aux générations futures des patrimoines préservés. Preuve de l'exceptionnalité de ce territoire, la beauté des paysages de l'île et la richesse de sa biodiversité sont reconnues à l'international depuis 2010, avec l'inscription des « pitons, cirques et remparts de La Réunion » au patrimoine mondial de l'UNESCO.

www.reunion-parcnational.fr



L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB)

Établissement public de l'État, l'OFB exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Les onze parcs nationaux de France sont rattachés à l'OFB.

www.parcsnationaux.fr – www.ofb.gouv.fr

